

# Personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales en 2013

## 1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM, cartographie des patients et des dépenses ([http://www.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/documents/Cnamts\\_rapport\\_charges\\_produits\\_2016\\_VDEF.pdf](http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/Cnamts_rapport_charges_produits_2016_VDEF.pdf)).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie).
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de maladie de Crohn, arthropathie au cours de la maladie de Crohn, recto-colite hémorragique ou arthropathie au cours de colite ulcéreuse, et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs au cours des années n à n-4 (diagnostic principal (DP) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une maladie chronique inflammatoire de l'intestin comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA)).
- Les taux standardisés permettent de neutraliser les différences dues à des variables influençant le phénomène étudié (facteur de confusion), telles que l'âge et le sexe, afin d'autoriser la comparaison de ces taux entre eux (pour plus d'informations : [http://www.pifo.uvsq.fr/epideo/esp/chap\\_2/standardisation.html](http://www.pifo.uvsq.fr/epideo/esp/chap_2/standardisation.html)). Les standardisations sont réalisées sur la structure d'âge et sexe des estimations de population de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2014.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

## 2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2013, on dénombre 199 400 personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales, dont 55% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 48 ans et 47 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 8%, dont 57% sont des femmes. Dans l'ensemble, 69% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec les maladies inflammatoires chroniques intestinales. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 3,52% personnes (le dénominateur correspondant aux 56 668 100 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 3,55% personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUC), 2,17% sont prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales, contre 3,35% de la population générale de même âge (taux standardisés : 2,64% contre 3,38%).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts des personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales par classe d'âge en 2013**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total <sup>(1)</sup>
<b>Hommes</b>							
Effectif	1 200	20 800	33 700	16 500	10 900	7 100	90 200
Taux brut	0,21‰	3,11‰	4,9‰	5,2‰	4,88‰	4,07‰	3,43‰
<b>Femmes</b>							
Effectif	900	27 700	44 300	16 700	9 900	9 600	109 200
Taux brut	0,18‰	3,64‰	5,54‰	4,43‰	3,71‰	3,15‰	3,59‰
<b>Total</b>							
Effectif	2 100	48 500	78 000	33 200	20 800	16 700	199 400
Taux brut	0,2‰	3,39‰	5,24‰	4,78‰	4,24‰	3,49‰	3,52‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

<sup>(1)</sup> Comprend les personnes avec âge manquant

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés des personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales par région en 2013**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Alsace	2 800	3,75‰	3,81‰	3 300	3,78‰	3,76‰	6 100	3,77‰	3,79‰
Aquitaine	3 800	3,04‰	3,04‰	4 900	3,27‰	3,21‰	8 700	3,17‰	3,14‰
Auvergne	1 700	3,22‰	3,20‰	2 100	3,35‰	3,31‰	3 700	3,29‰	3,26‰
Basse-Normandie	1 800	3,19‰	3,25‰	2 300	3,54‰	3,55‰	4 100	3,38‰	3,41‰
Bourgogne	2 100	3,44‰	3,42‰	2 700	3,68‰	3,64‰	4 900	3,57‰	3,54‰
Bretagne	3 800	3,13‰	3,20‰	4 600	3,23‰	3,23‰	8 400	3,19‰	3,22‰
Centre	3 500	3,49‰	3,54‰	4 600	3,89‰	3,88‰	8 100	3,71‰	3,73‰
Champagne-Ardennes	2 200	4,27‰	4,36‰	2 900	4,86‰	4,86‰	5 100	4,59‰	4,64‰
Corse	500	4,17‰	4,00‰	500	4,16‰	3,94‰	1 000	4,16‰	3,98‰
Franche-Comté	1 600	3,39‰	3,46‰	1 900	3,52‰	3,53‰	3 400	3,46‰	3,50‰
Guadeloupe	200	1,15‰	1,22‰	300	1,43‰	1,42‰	500	1,31‰	1,35‰
Guyane	100	1,42‰	2,02‰	100	1,43‰	1,91‰	200	1,43‰	1,97‰
Haute-Normandie	2 900	3,76‰	3,85‰	3 800	4,34‰	4,34‰	6 600	4,07‰	4,12‰
Ile-de-France	17 600	3,51‰	3,65‰	20 500	3,57‰	3,60‰	38 000	3,54‰	3,62‰
Languedoc-Roussillon	3 900	3,70‰	3,72‰	4 600	3,73‰	3,67‰	8 500	3,72‰	3,70‰
Limousin	800	3,13‰	3,08‰	1 000	3,25‰	3,18‰	1 900	3,20‰	3,14‰
Lorraine	3 500	4,01‰	4,02‰	4 400	4,38‰	4,33‰	7 900	4,21‰	4,19‰
Martinique	300	1,82‰	1,85‰	400	1,93‰	1,89‰	700	1,89‰	1,88‰
Mayotte	< 100	0,26‰	0,42‰	< 100	0,27‰	0,29‰	< 100	0,26‰	0,36‰
Midi-Pyrénées	3 400	2,93‰	2,96‰	4 100	3,03‰	3,00‰	7 600	2,98‰	2,98‰
Nord-Pas-de-Calais	7 400	4,39‰	4,57‰	8 700	4,63‰	4,65‰	16 100	4,52‰	4,61‰
Pays de la Loire	4 100	2,86‰	2,96‰	5 100	3,11‰	3,13‰	9 300	2,99‰	3,05‰
Picardie	3 400	4,43‰	4,57‰	4 100	4,65‰	4,66‰	7 500	4,55‰	4,62‰
Poitou-Charentes	2 000	2,97‰	2,99‰	2 600	3,33‰	3,31‰	4 600	3,16‰	3,17‰
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	7 600	3,72‰	3,73‰	9 000	3,73‰	3,68‰	16 700	3,73‰	3,70‰
Réunion	700	1,80‰	2,08‰	800	1,74‰	1,90‰	1 400	1,77‰	1,98‰
Rhône-Alpes	8 300	3,15‰	3,28‰	9 700	3,21‰	3,24‰	18 000	3,18‰	3,26‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

### 3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts des personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales décédées par classe d'âge en 2013**

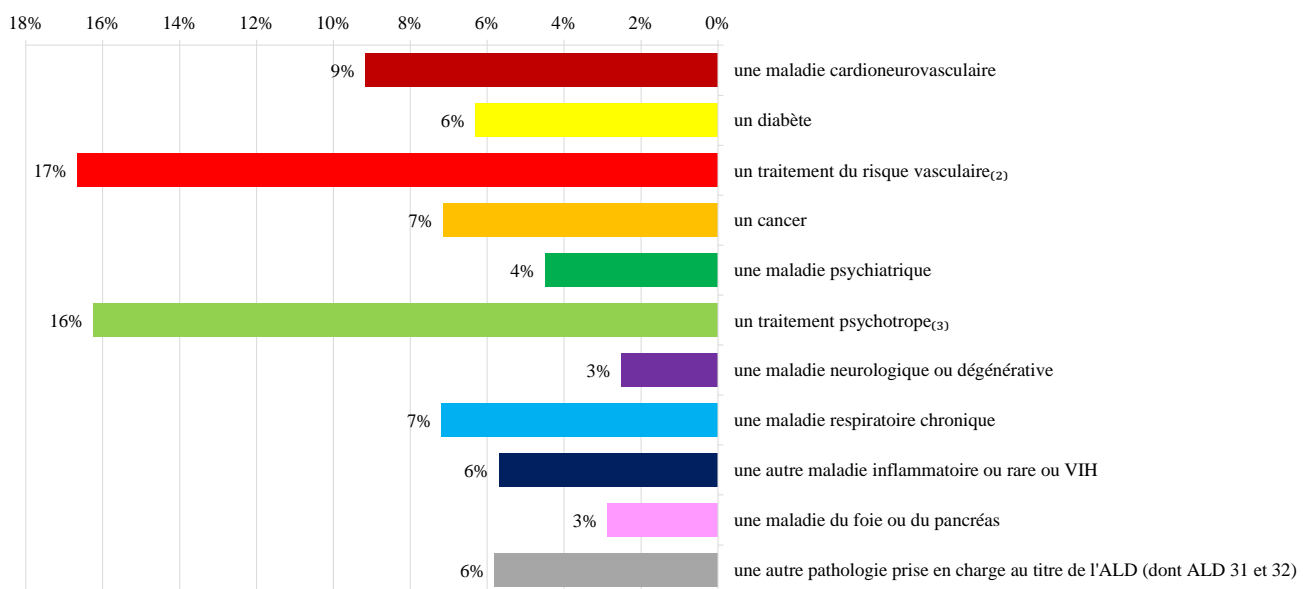
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	200	300	300	1 100	2 000
Effectif total	1 900	42 000	69 700	28 300	17 600	14 600	174 000
Taux brut	-	0,08%	0,30%	1,08%	1,91%	7,87%	1,17%

Source : SNIIRAM / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales sont respectivement de 74 ans et de 78 ans.

### 4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales, pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

<sup>(2)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronarienne ou accident vasculaire cérébral - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète

<sup>(3)</sup> Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

### 5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 147 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 710 millions d'euros (0,5%) sont attribués à la prise en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales :

- 313 millions d'euros pour les soins de ville
- 336 millions d'euros pour les dépenses hospitalières
- 61 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 3 000 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

### 6. Evolutions entre 2011 et 2013

#### a. Evolution des effectifs et taux entre 2011 et 2013

Entre 2011 et 2013, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour maladies inflammatoires chroniques intestinales est de 3,65%. L'évolution brute de la prévalence entre 2011 et 2013 est de 0,02 point. Standardisée sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

#### b. Evolution des dépenses entre 2011 et 2013

Entre 2011 et 2013, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables aux maladies inflammatoires chroniques intestinales est de 11,35%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 8,01%.